



La résidence Arpège a fêté ses 20 ans

A Condé-sur-Sarthe, la résidence pour personnes âgées a accueilli 365 pensionnaires depuis 1992.



Le président de l'Ubepa, Yves Héricourt, aux côtés de la directrice d'Arpège, Sylvie Héricourt, a prononcé un discours remarqué pour le 20^e anniversaire.

Vendredi, Yves Héricourt, président de l'association Ubepa (Union pour le bien-être des personnes âgées), a rassemblé résidents, employés et élus pour fêter le 20^e anniversaire de la résidence Arpège. « **La création en août 1992, au même moment que la course Paris-Pékin au parc Elan voisin, était déjà le symbole de l'ouverture de la résidence sur la vie** », a-t-il rappelé dans un discours chargé d'humour et d'émotion.

Yves Héricourt militait alors pour qu'une maison de retraite « **soit un lieu de vie avec accompagnement et soins assurés en toutes circonstances. Un subtil mélange de**

liberté et de sécurité. » L'excellente réputation de la résidence, la longue liste d'attente et la stabilité des personnels sont autant de signes de la qualité des prestations.

Dans un clin d'œil en direction d'Alain Lambert, chargé d'une mission sur la simplification des normes administratives, le président a souhaité que « **la conscience politique ne soit pas uniquement comptable, que l'appareil technocratique soit plus mesuré dans sa volonté de tout normer** ».

La résidence accueille actuellement soixante-sept résidents et emploie cinquante personnes.

Médailles du travail pour huit salariées



Des médailles du travail ont récompensé huit salariées de la résidence Arpège.

Durant la cérémonie des vingt ans de la résidence Arpège, huit salariées ont reçu une médaille du travail. « Une récompense justifiée à de fidèles collaboratrices, selon Yves Héricourt. Le symbole de l'attachement des personnels à leur mission, d'une collaboration confiante et fidèle qui donne des repères et de la stabilité dans les relations avec les résidents »

Jacques Esnault, maire de Condé-sur-Sarthe, Joaquim Pueyo, député-maire d'Alençon, et Alain Lambert, président du conseil général, ont

remis médailles, diplômes, fleurs et chèque-cadeau aux récipiendaires.

Médaille grand or : Marie-Noëlle Fouquet, aide de cuisine, pour 40 ans d'exercice.

Médailles d'or (35 ans) : Christine Germain, lingère ; Chantal Girard, aide-soignante ; Nicole Jacquemin et Dominique Rouillier, agents de service.

Médaille de vermeil (30 ans) : Marie-Françoise Camus, aide-soignante.

Médailles d'argent : Brigitte Besnard, aide médico-psychologique et Katia Richet, aide-soignante.

Des propositions pour les aînés

Alain Lambert lance le débat qui se tiendra cette semaine à la session du conseil général sur les politiques sociales.

« Soyons résolument optimistes, ne parlons pas de vieillissement mais de longévité. Une chance, une ressource de sagesse, de savoirs, de solidarité », a déclaré Alain Lambert, profitant vendredi du 20^e anniversaire de la résidence Arpège, à Condé-sur-Sarthe, pour lancer le débat sur la politique sociale d'accompagnement aux personnes âgées.

Il ouvrira dès la semaine prochaine deux pistes de financement pour favoriser la prise en charge de la longévité de la population. « Créons un réseau des services entre tous les acteurs pour une cohérence d'action. Renforçons les ressources des personnes âgées pour que tous puissent accéder aux maisons de retraite avec des dispositifs innovants comme un viager-dépendance. » La possibilité de céder son logement à un organisme public, chargé de le réhabiliter et l'entretenir et de louer. La personne percevrait une rente régulière pour améliorer ses ressources favorisant son accès à des résidences, avec possibilité pour la famille de la racheter à prix coûtant à l'ouverture de la succession.

« Réfléchissons à l'aide financière des familles. Préoccupons-nous



Alain Lambert.

aussi de la période de transition entre départ en retraite et le moment où il faut être accompagné, aidé à domicile ou en maison de retraite. » Le président du conseil général imagine une contribution alimentaire pour les familles, pour financer le confort de leurs aînés, sous réserve d'un montage fiscal à définir. « Soyons inventifs, réinventons nos vies. » Il appelle à l'ouverture d'un grand chantier avec les entreprises, associations, communes et intercommunalités pour proposer plus d'activités flexibles aux personnes partant à la retraite. « Une démarche collective visant une meilleure transmission du savoir aux plus jeunes et permettant aux seniors de trouver des compléments de rémunération pour améliorer leur quotidien. »